



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Depose / Reçu le

Réservé
au
Moniteur
belge



24097078

20 JUIN 2024

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

Greffe

N° d'entreprise : 0688 640 216

Nom

(en entier) : **Trenker Nutrition SRL**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à Responsabilité Limitée**

Adresse complète du siège : **Avenue Rogier 228, 1030 Schaerbeek**

Objet de l'acte : Démission, nomination, pouvoirs

Extrait des décisions écrites et unanimes datées du 29 mars 2024 de l'actionnaire unique de la société agissant en lieu et place de l'Assemblée Générale

(...)

3. Résolutions

L'actionnaire unique, qui détient la totalité des actions émises dans la Société, adopte les décisions suivantes :

a. Démission d'un administrateur

L'actionnaire unique prend acte de la démission de Construibel SRL, une société à responsabilité limitée de droit belge dont le siège est établi à 20, rue Banterlez, 1470 Genappe, Belgique et qui est inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0872.047.816 en qualité d'administrateur de la Société avec effet à la date des présentes résolutions.

(...)

b. Nomination d'un administrateur

L'actionnaire unique décide de nommer Laboratoires Pharmaceutiques Trenker SA, une société anonyme de droit belge dont le siège est établi à 32, avenue Thomas Edison, 1402 Nivelles, Belgique et qui est inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0423.960.076., en qualité d'administrateur de la Société (et Monsieur Rodolphe Trenker en tant que représentant permanent chargé de l'exécution de ce mandat au nom et pour le compte de Laboratoires Pharmaceutiques Trenker SA) qui accepte son mandat, pour une durée indéterminée, avec effet à la date des présentes résolutions.

(...)

d. Procuration

L'actionnaire unique décide de donner tous pouvoirs à Me Lisa Steinfeld, Me Pauline Deltour et Me Damien Conem, avocats, ainsi qu'à tout autre avocat du cabinet d'avocats Liedekerke Wolters Waelbroeck Kirkpatrick dont les bureaux sont établis boulevard de l'Empereur 3 à B-1000 Bruxelles, chacun agissant individuellement et avec faculté de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires ou utiles à la publication des décisions qui précèdent aux Annexes du Moniteur belge, en ce compris la rédaction, la signature et le dépôt des formulaires de publication et tous autres documents nécessaires.

(...)

Pour extraits conformes,
Pauline Deltour,
Mandataire spéciale

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/06/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)